

# FAQ Conférence en ligne IGN 6 décembre 2018

## UTILISATION DES RESSOURCES EN LIGNE DU GÉOPORTAIL

### **Qu'est-ce qu'une clé Géoservices ? Comment s'en sert-on ?**

La clé Géoservices correspond à une suite alphanumérique (ex : 1a3z5e67rty) qui vous permet d'être reconnu par l'infrastructure du Géoportail et d'accéder aux Ressources en ligne. Vous l'intégrez dans vos requêtes web d'appel aux services web (WMS, WMTS...) une fois que vous l'avez obtenue [ici](#) sur l'Espace professionnel. Générer et utiliser une clé est toujours gratuit, seules les consommations importantes sont payantes. Cette clé devra ensuite être réactivée chaque année. Vous pourrez ensuite suivre dans votre espace la consommation et l'utilisation au jour le jour de la clé.

### **Qu'est-ce que la clé partagée « choisirgéoportail » ?**

L'IGN a mis en place la clé "choisirgéoportail" accessible sans création de compte préalable et proposant les ressources les plus communément utilisées du Géoportail. Cette clé est dite partagée au sens où tous les utilisateurs utilisent la même.

La clé « choisirgeoportail » est une clé sécurisée via referer, c'est-à-dire qu'elle fonctionnera uniquement sur les sites web et les outils qui acceptent une telle sécurisation. Cette clé est compatible avec ARCMAP, ARCGIS Online et QGIS notamment.

Il existe d'autres clés partagées, plus d'infos ici :

[https://geoservices.ign.fr/blog/2018/09/06/acces\\_geoportail\\_sans\\_compte.html](https://geoservices.ign.fr/blog/2018/09/06/acces_geoportail_sans_compte.html)

Ces clés partagées sont recommandées dans le cadre de tests ou de développements et non dans un cadre de production. Aucune garantie de service n'y est en effet associée et ces clés peuvent être modifiées ou arrêtées à tout moment. Leur utilisation vous engage au respect des conditions d'utilisation des géoservices.

### **Comment écrit-on une requête pour accéder aux données ?**

Une fois que vous disposez d'une clé, il faut paramétrer une requête (qui pourra être copiée collée dans votre outil).

Généralement elle se décompose comme suit en 3 parties :

[http\(s\)://wxs.ign.fr/](http(s)://wxs.ign.fr/) + clé + [/geoportail/r/wms/](#)

- La première partie (en bleu) correspond à un entête invariant qui est l'adresse de nos serveurs externes. Suivant la sécurisation de votre outil, ou votre paramétrage réseau, il est parfois nécessaire d'utiliser un « https » au lieu d'un « http »

- La seconde partie (en rouge) correspond à la clé alphanumérique souscrite via l'Espace professionnel
- La troisième partie (en vert) correspond au complément nécessaire pour préciser le service utilisé. Ce complément varie pour chaque type de service (WMS, WMTS, WFS...)

En prenant l'exemple de QGIS avec la clé partagée « choisirgeoportail », on obtient :

<https://wxs.ign.fr/choisirgeoportail/geoportail/r/wms/> pour accéder au WMS

<https://wxs.ign.fr/choisirgeoportail/geoportail/wmts?SERVICE=WMTS&REQUEST=GetCapabilities>  
pour accéder au WMTS

<https://wxs.ign.fr/choisirgeoportail/geoportail/wfs> pour accéder au WFS

### **Quelle sécurisation choisir pour sa clé ?**

Le formulaire d'obtention d'une clé d'accès permet de choisir le mode d'accès (type de sécurisation) associé à la clé. Le choix de sécurisation dépendra de l'utilisation qui va être faite des services web du Géoportail.

Pour une utilisation dans une application web, nous recommandons une sécurisation par referer (qui correspond à l'URL de votre page web utilisant les ressources).

Pour une utilisation dans un SIG, hormis pour la suite ESRI (qui nécessite d'utiliser une sécurisation par User-Agent), nous recommandons d'utiliser une sécurisation par login / mot de passe.

Pour le développement d'une application mobile ou d'une application PC (appelée aussi "desktop" ou autonome par opposition à une application web qui s'exécute dans un navigateur), nous recommandons une sécurisation par User-Agent (qui correspond à l'identification de votre application).

Il existe également une sécurisation par IP ou plage d'IPs destinée à des applications tournant sur un nombre limité de postes clients (par exemple pour un intranet particulier). Dans ce cas la valeur de sécurisation sera l'adresse IP ou la plage d'IPs des postes qui accéderont à l'application.

### **Des tutoriels sont-ils prévus pour ARCGIS Pro ? Autocad ?**

Nous proposons déjà un tutoriel pour ArcMap, QGIS et Geoconcept. Nous allons réaliser prochainement des tutoriels pour l'ensemble des solutions ESRI. Nous allons réfléchir à la mise en place d'un tutoriel pour Autocad. De manière générale, nous allons accompagner de plus en plus nos tutoriels de vidéos pour présenter plus concrètement l'utilisation de nos services. Retrouvez tous nos tutoriels SIG sur : [https://geoservices.ign.fr/documentation/utilisation\\_SIG/index.html](https://geoservices.ign.fr/documentation/utilisation_SIG/index.html)

## **Comment utiliser les ressources en ligne dans un cadre web (site, applications) ou mobile ?**

Vous retrouverez toutes les informations à ce sujet sur le site [geoservices.ign.fr](https://geoservices.ign.fr) :

[https://geoservices.ign.fr/documentation/utilisation\\_web/index.html](https://geoservices.ign.fr/documentation/utilisation_web/index.html) . Nous avons d'ailleurs réalisé une conférence en ligne sur le sujet en février 2018 : <http://www.ign.fr/institut/actus/geoservices-retour-conference-en-ligne-6-fevrier> .

## **Comment utiliser le géocodage ou le calcul d'itinéraires/isochrones IGN dans son SIG ?**

Dans des solutions propriétaires comme ARCGIS ou Géoconcept, il n'est pas possible de mettre en place ce genre de service. Ces éditeurs proposent déjà par ailleurs leurs propres solutions, qui s'appuient parfois sur les services du Géoportail ou les données IGN.

Pour QGIS, ces services ne sont pas intégrables aussi simplement que les WMS, WMTS et WFS. Il faut mettre en place un plugin qui permettra un usage facilité dans cet outil. L'IGN ne propose pas pour le moment de plugin mais un certain nombre d'expérimentations ont été faites au sein de la communauté QGIS.

## **Si malgré les tutoriels je n'y arrive pas, comment avancer ?**

Vous retrouverez sur <https://geoservices.ign.fr/support/> tous les points de contacts possibles avec les experts de l'IGN suivant votre problème. Le principal moyen de nous contacter reste [contact.geoservices@ign.fr](mailto:contact.geoservices@ign.fr) .

## **DONNÉES**

### **Quelles sont les données IGN accessibles en flux ?**

Vous pouvez accéder à plusieurs centaines de données dont la plupart sont visibles sur <https://www.geoportail.gouv.fr/> . On y retrouve notamment :

- Les fonds de plan cartographiques IGN papier (SCAN 25) et numériques (Plan IGN, Plan IGN J+1...)
- Les images aériennes (contemporaines et historiques) et satellites
- le parcellaire cadastral
- les bases de données vecteur (BD TOPO, BD ADRESSE...) pour accéder aux bâtiments, routes...
- les modèles numériques de terrain

Retrouvez toutes les données accessibles sur :

- <https://geoservices.ign.fr/documentation/donnees-ressources-wms-geoportail.html> pour le WMS
- <https://geoservices.ign.fr/documentation/donnees-ressources-wmts.html> pour le WMTS

- <https://geoservices.ign.fr/documentation/donnees-ressources-wfs.html> pour le WFS

### **Quelles sont les données partenaires disponibles dans l'offre des ressources en ligne Géoportail ?**

Nous proposons de nombreuses données en partenariat avec d'autres organismes publics en coproduction, coédition ou simplement pour les diffuser au travers de l'infrastructure Géoportail. On peut notamment mentionner :

- la carte de restrictions pour drones de loisir
- les données IRIS au travers de Contours...IRIS® et IRIS...GE
- les cultures agricoles au travers du RPG (Registre Parcellaire Graphique)
- la carte aéronautique SCAN OACI
- la carte littorale produite avec le SHOM
- le carroyage DFCI
- l'occupation du sol Corine Land Cover
- les délimitations parcellaires viticoles AOC
- les zonages protégés comme les ZNIEFF, les sites Natura 2000, les parcs nationaux et régionaux, les réserves naturelles, les zones humides, les arrêtés de protection de biotope, de conservatoire du littoral ou encore les réserves de chasse
- d'autres zonages règlementaires comme les quartiers prioritaires, les zones franches urbaines et les zones urbaines sensibles

### **Quelle est la résolution des photographies aériennes diffusées par l'IGN ?**

Dans le cadre de sa mission de service public et grâce à ses avions basés à Beauvais-Tillé, l'IGN acquiert des images aériennes et les transforme en orthophotographies pour proposer à tous les acteurs publics comme privés une image aérienne de référence sur l'ensemble du territoire national mise à jour tous les 3 ans : la BD ORTHO®. Ces orthophotos ont une résolution de 50 cm. Cependant, depuis plusieurs années, l'IGN s'associe de plus en plus aux collectivités pour produire en partenariat des orthophotos de meilleure qualité : l'ORTHO HR®. Ces données de résolution 20 cm couvrent la France Métropolitaine (sauf la Haute Saône, l'Indre et Loire et la Haute-Vienne), Mayotte et Saint Barthélemy. L'ORTHO HR est accessible dans l'offre des ressources en ligne du Géoportail aux mêmes conditions que les autres fonds de plan (que la donnée soit en open data ou pas).

### **Les web services de l'IGN couvrent-ils les zones transfrontalières et/ou l'étranger ?**

En tant qu'acteur cartographique national, nous ne produisons des données que sur la France : métropole, départements et régions d'outre-mer. Suivant les fonds de plan en WMS et WMTS, nos

données couvrent sur quelques kilomètres les zones frontalières à grande échelle, notamment avec la pyramide Cartes IGN.

Cependant, à petite et moyenne échelle, l'IGN propose quelques représentations cartographiques mondiales pour SCAN Express Standard et Plan IGN.

### **Diffusez-vous en WMS, WMTS ou WFS, des données au format INSPIRE ?**

Oui, dans le cadre de la réglementation de la directive INSPIRE. Cette directive vise à établir dans l'Union Européenne une infrastructure de données géographiques pour assurer l'interopérabilité entre bases de données et faciliter la diffusion et l'utilisation de l'information géographique en Europe.

Nous diffusons à ce titre un certain nombre de données de base en WMS et WFS comme, les réseaux de transports, les adresses, l'hydrographie, les bâtiments, les images aériennes ou encore les parcelles cadastrales.

## **SERVICES WEB**

### **Quelles sont les garanties de services sur les ressources en ligne IGN ?**

L'infrastructure Géoportail est conçue pour opérer 24h/24, 7j/7. L'IGN s'engage notamment à ce que le WMTS soit disponible 99,75 % du temps par an, hors plage d'indisponibilité. Le temps de rétablissement en cas d'interruption accidentelle n'excèdera pas 2h.

Toutes les informations à savoir sur les performances et capacités des services web (WMS, WMTS, WFS...) proposées par l'IGN sont sur le site Géoservices :

<https://geoservices.ign.fr/documentation/engagements.html>

Cliquez ici pour accéder aux flux RSS renseignant l'état de ces services en temps réel :

<https://geoservices.ign.fr/documentation/services-disponibilites.html>

### **L'utilisation du WFS est-elle toujours limitée à 1 000 objets par couche interrogée ?**

Non, ce n'est plus le cas en pratique depuis la mise en place de la version 2.0 du WFS et la mise en place de la fonction dite de « pagination ». Cette version 2.0 est supportée dans QGIS à partir de la version 2.16 et les suivantes. Concrètement, vous pouvez charger sur votre zone de travail plus de 1 000 objets (bâtiments et parcelles en particulier). Cela dit, vous serez limité par les capacités de votre outil si vous chargez plus de quelques milliers d'objets qui risquent de s'interrompre ou de bugger.

## **CONTRACTUALISATION**

### **Qu'en est-il de la tarification des géoservices ? Qu'est-ce qu'une transaction ?**

Depuis mai 2018, l'utilisation des ressources en ligne du Géoportail est gratuite pour l'Etat et pour ses établissements publics à caractère administratifs (EPA), pour les collectivités territoriales, pour les EPCI à fiscalité propre, les SDIS. Cette gratuité couvre tous les usages pour une consommation illimitée.

Pour les autres utilisateurs (entreprises et EPIC), notre tarification est basée sur la mesure de votre consommation et votre usage des Géoservices IGN. La mesure de la consommation dépend du type de ressources IGN utilisées. La transaction est notre unité de mesure de cette consommation. Nous utilisons ce tableau pour calculer le nombre de transactions réalisées à partir du nombre de sollicitations faites du service :

<b>Ressource</b>	<b>Equivalence d'une transaction</b>
WMS	1 image
WMTS	16 tuiles
WFS	1 requête limitée à 1 000 objets
Géocodage	4 géocodages
Alticodage	1 profil altimétrique
Calcul d'itinéraires	2 calculs d'itinéraires
Calcul d'isochrones	1 calcul d'isochrone
Autocomplétion/Look4	32 requêtes

Nous distinguons deux grands types d'usages : l'usage « grand public » (mettre en place un site web ou une application mobile à destination d'utilisateurs privés) de l'usage « professionnel » (mettre en place une application web ou utiliser un SIG dans un cadre interne à votre entreprise, association, etc.).

Pour chaque usage, nous proposons un niveau gratuit de consommation des Géoservices IGN pour vous permettre de tester les services web et de démarrer votre activité. 10 000 transactions sont offertes par an, ce qui correspond d'après nos estimations à une année d'utilisation de ressources en ligne par un géomaticien. Pour plus de détails, retrouvez ici le barème public et les conditions d'utilisation des ressources en ligne <http://professionnels.ign.fr/tarifs-conditions> . Toutes les ressources en ligne sont accessibles quels que soient l'usage et la tarification.

Vous pouvez librement choisir le contenu (données et services à accéder) et sa sécurisation (mot de passe, referer, IP ...). Pour plus de détails et savoir comment s'en servir : <https://geoservices.ign.fr/documentation/services-acces.html>

### **Peut-on utiliser une même clé sur plusieurs sites ou outils ?**

C'est possible uniquement si l'usage (« Grand Public » ou « Professionnel ») est le même, mais ce n'est pas recommandé : il est préférable d'avoir une clé par activité et/ou par site web pour bien suivre la consommation de votre clé depuis votre compte sur l'Espace professionnel.

### **Si je suis un bureau d'études ou une société de services informatiques, puis-je utiliser la clé d'un de mes clients (public ou privé) pour réaliser la prestation ?**

Oui, c'est possible. Un acteur public comme privé peut céder l'usage d'une clé à un de ses prestataires. Cet acteur sera alors lui aussi soumis aux conditions d'utilisation des ressources en ligne et le propriétaire de la clé sera le garant du bon usage fait par le prestataire auprès de l'IGN.

## **AUTRES**

### **Pouvez-vous nous parler de la Géoplateforme ?**

Il s'agit d'un nouveau positionnement pour le Géoportail et son opérateur l'IGN. Dans le cadre de l'Etat Plateforme, la Géoplateforme en constituera sa composante géographique et sera l'intermédiaire au niveau national entre producteurs de données spatiales et utilisateurs (publics comme privés). Elle vise à rassembler des communautés et des usages autour des données et des services géolocalisés en coordination avec les plateformes régionales. Une gouvernance ouverte et transparente regroupant des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des chercheurs, des représentants de la société civile ou encore des entreprises du secteur de l'information géographique sera mise en place.

Plus d'infos dans ce document :

[http://www.ign.fr/institut/sites/all/modules/pubdlcnt/pubdlcnt.php?file=/institut/sites/all/files/2018\\_synthese\\_geoplateforme.pdf&nid=2871](http://www.ign.fr/institut/sites/all/modules/pubdlcnt/pubdlcnt.php?file=/institut/sites/all/files/2018_synthese_geoplateforme.pdf&nid=2871)

### **Quels changements pour le futur site Espace professionnel ?**

Dans le cadre de l'évolution de la plateforme Géoportail, l'IGN lancera un nouveau site internet dédié aux professionnels de l'information géographique, à l'automne 2018. Il remplacera les sites actuels « Espace professionnel » et « Geoservices »

Le site disposera d'un nouveau graphisme, une ergonomie repensée et de nouvelles fonctionnalités ce qui permettra d'améliorer l'expérience utilisateur. Un accès simplifié et plus rapide sera proposé pour télécharger les données et accéder aux services. De nouveaux contenus seront proposés pour mieux répondre aux utilisateurs moins familiers avec la géomatique.